

UNE VILLE POUR LES ANIMAUX

Je soussigné-e (Prénom, NOM) : Françoise SARRE
 candidat-e tête de liste aux élections municipales de 2020 dans la commune de :
LES LILAS

déclare vouloir soutenir activement au sein du futur conseil municipal la mise en œuvre des mesures de l'engagement « Une ville pour les animaux ». En tant que candidat-e, je veillerai à ce que le respect des animaux ait toute sa place dans mon programme et ma campagne.



Diétisme & productions

- Intégrer le « bien-être animal » dans les critères d'attribution des marchés publics en matière de cantines scolaires et de restauration collective :

« En fait de la commande publique, l'essentiel des produits vendus (viande, œufs, lait, poisson, produits d'élevage...) »

« L'avis des associations de consommateurs, des vétérinaires, des experts en alimentation animale, des associations de l'élevage sont à solliciter »

- Augmenter la part de protéines végétales dans les menus dans la restauration collective :

« L'avis des experts en nutrition humaine et animale »

« Mieux vaut un menu végétarien qu'un menu végétal »

- Mener des actions de sensibilisation auprès des restaurateurs et du grand public pour encourager et accompagner un développement significatif de l'offre végétarienne ou végétalienne.



Cirques

- Prendre toute mesure légale possible contre l'installation de cirques détenant des animaux sauvages.
- Soutenir l'adoption par le conseil municipal d'un vœu demandant une interdiction nationale des cirques détenant des animaux sauvages.



Animaux de compagnie

- Soutenir une politique de stérilisation des chats errants en partenariat avec des associations de protection animale.
- Aménager des aires de libres ébats pour les chiens suffisamment spacieuses (« caniparc »).
- Garantir la transparence de l'activité des fourrières.



Trait animal

- Attribuer une délégation protection animale à un-e membre du conseil municipal, inclure la protection animale dans la politique de la ville et prévoir une ligne budgétaire dédiée.

- Soutenir les actions de sensibilisation à l'éthique animale (communication de la ville, périscolaire, associations, etc.).



Chasse

- Promouvoir la coexistence pacifique avec les animaux sauvages et « liminaires » ainsi que la gestion non létale de leurs populations.

- Prendre toute mesure légale possible dont l'interdiction ponctuelle de la pratique de la chasse sur le territoire communal, afin de favoriser les activités de découverte des animaux et de la nature.



Corrida

- Soutenir l'adoption par le conseil municipal d'un vœu demandant une interdiction nationale des corridas et des « écoles » tauromachiques.

- Prendre toute mesure légale possible, le cas échéant, contre l'organisation de corridas sur le territoire communal et réorienter les subventions et moyens municipaux vers des ferias sans corridas. Supprimer toute subvention municipale, le cas échéant, aux « écoles » tauromachiques.



Expérimentation animale

- Intégrer le « bien être animal » dans les critères d'attribution des marchés publics en matière de produits d'entretien : rendre vers une commande publique « 100 % produits non testés sur les animaux ».

Date et signature : 28/01/20

Je soussigné(e) certifie que les informations fournies sont exactes et conformes à la réalité. Je m'engage à les tenir à jour et à les mettre à jour en cas de modification.

